



FONDATION MAISON DE BOURBON

abritée par la Fondation de France

Prix de Thèse 2026

Règlement

Créée en 2022, la *Fondation Maison de Bourbon* souhaite encourager et promouvoir la recherche dans des domaines intéressant directement l'histoire de France et notamment celle de la royauté française. Dans ce but, la *Fondation Maison de Bourbon* a institué un prix de thèse annuel pour récompenser des thèses de doctorat d'histoire, de droit, d'histoire du droit et des institutions, de science politique ou d'histoire de l'art.

Tous les aspects (histoire des institutions, histoire du droit public ou privé, histoire des idées politiques, biographie des souverains ou des grands serviteurs de la Couronne, histoire de l'art... à l'exclusion des travaux purement généalogiques) de la monarchie française peuvent être abordés de Clovis à la mort du Comte de Chambord (1883) dès lors que les recherches menées sont sanctionnées par le titre de docteur en droit, docteur en science politique, docteur ès lettres en histoire ou en histoire de l'art.

Le prix 2026 est d'un montant de 3 000 euros (trois mille euros).

* *

*

1. Conditions de participation au prix

Ce prix est ouvert sans condition d'âge, ni de nationalité, à tous les docteurs ayant soutenu leur thèse dans une université française, rédigée en français au cours des vingt-quatre mois qui précèdent l'année de remise du prix, soit pour le prix remis à l'automne 2026, une thèse soutenue entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2025.

2. Récompense

Le prix de thèse *Fondation Maison de Bourbon* est versé sous forme d'une **aide à la publication** à une maison d'édition choisie par le lauréat.

En cas de non-publication dans un délai de trois ans, le prix de thèse sera annulé et le montant remis dans les comptes de la Fondation pour financer les nouveaux prix à venir.

3. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est dématérialisé et doit être envoyé au plus tard le 15 juillet 2026 à l'adresse électronique suivante : contact@fondationmaisondebourbon.fr ou sur une clef USB à l'adresse de la Fondation. Pour faciliter l'envoi du dossier, le candidat peut utiliser un service de transfert de fichier.

Pour être pris en compte, ce dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une note de présentation de deux ou trois pages résumant la thèse et mettant en avant l'apport de la thèse pour l'histoire de la royauté française,
- le rapport de soutenance,
- la copie du diplôme du doctorat,
- une attestation d'engagement à publier la thèse ou copie de contrat d'une maison d'éditions,
- une photocopie de la carte d'identité de l'auteur,
- les coordonnées du candidat (numéro de téléphone, adresse électronique et adresse postale).

Les dossiers incomplets pourront être rejetés par la Fondation.

Les candidats présélectionnés par le jury devront ensuite adresser deux exemplaires imprimés de leur thèse aux adresses qui leur seront indiquées, en respectant l'échéance qui leur sera fixée, sous peine de perdre le bénéfice du concours. Les exemplaires ne seront pas restitués.

4. Jury

Le jury est composé de professeurs des universités, de maîtres de conférences et de personnalités qualifiées parmi lesquelles au minimum deux membres du comité exécutif de la *Fondation Maison de Bourbon*. Le président du jury à voix prépondérante en cas de partage des voix.

5. Remise du prix

Le lauréat sera prévenu des dates et lieu de remise du prix.

Le prix de thèse *Fondation Maison de Bourbon* sera remis par le Chef de la Maison de Bourbon ou son représentant, lors d'une réception solennelle.

Lors de la cérémonie, le lauréat devra présenter publiquement son travail pendant environ dix minutes.

Fondation Maison de Bourbon
(abritée par la Fondation de France)
81, avenue de La Bourdonnais Paris 7ème
Tél/Fax : 06 28 94 89 88 (répondeur)
Mel : contact@fondatiomaisondebourbon.fr